

quelqu'un d'autre dans la machine libérale tire les ficelles de l'intérieur ou de l'extérieur du Sénat? Ce sont là quelques questions auxquelles il faudrait bien que quelqu'un réponde avant que nous n'abrogeons la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Il y a une autre question qu'il ne faut pas négliger. Les lois de notre pays doivent-elles s'interpréter différemment lorsqu'elles s'appliquent aux employés des services extérieurs ou aux sénateurs qui sont payés à même le Trésor public aussi, et qui travaillent les uns et les autres pour le gouvernement? Si les agents des services extérieurs qui font l'objet actuellement d'une enquête essayaient de faire de la propagande libérale, est-il juste de poursuivre ceux qui étaient mêlés à ces activités alors que les membres libéraux de l'autre endroit peuvent continuer à le faire sans problème? Y a-t-il une loi pour les riches et une loi pour les pauvres?

Le *Journal d'Ottawa* a publié le 6 septembre 1974 un article intitulé «The Senate—The Who's Who of Liberal Functionaries». Cet article révèle des faits scandaleux, et avec votre permission, madame l'Orateur, j'aimerais en citer quelques paragraphes. Voici:

«Je suis depuis l'automne 1968 président des comités des finances et du trésor du parti libéral du Canada, et à ce titre j'ai l'entière responsabilité d'assurer le financement du parti libéral fédéral, non seulement en période électorale, mais aussi durant l'intervalle qui sépare les élections, pour lui permettre de poursuivre ses activités.»

Passages d'un discours à une réunion libérale quelque part au Canada? Vous n'y êtes pas du tout. C'est le discours d'un nouveau membre du Sénat du Canada. Date? Le 10 janvier 1974. L'auteur? Le sénateur John M. Godfrey.

Autrefois, les nominations venaient récompenser des activités antérieures, généralement au terme d'une tournée de corvées. Il est évident, d'après le discours du sénateur John Godfrey, que c'est maintenant l'oasis des activités présentes et non pas passées. Reportez-vous à la dernière campagne électorale et vous vous apercevrez que c'est au Sénat du Canada que l'on retrouve les grosses pièces du comité de la campagne libérale.

Le sénateur Keith Davey est aux côtés de Jean Marchand co-président du comité électoral national au siège du parti libéral du Canada. Figurent aussi sur la liste le sénateur Gildas Molgat, président du parti libéral du Canada; le sénateur R. J. (Ray) Perrault, président pour la Colombie-Britannique; le sénateur Earl Hastings, président pour l'Alberta; le sénateur Jean-Pierre Côté, président pour le Québec, et le sénateur Lorne Bonnell, président pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Mais ce n'est pas tout. Nous y trouvons aussi le sénateur Al Graham, président du parti libéral de la Nouvelle-Écosse, ainsi que le sénateur Richard Stanbury, ancien président du parti libéral du Canada. Nous y retrouvons ensuite un grand nombre de sénateurs qui ont participé au financement du parti comme membres et collaborateurs des comités, à commencer par le sénateur John Godfrey. Parmi ceux qui ont eu une participation active, se trouvent John Aird de Toronto, Sydney Buckwold de Saskatoon, Douglas Everett de Winnipeg, Louis-Philippe Gélinas et Louis Giguère de Montréal, Harry Hays de Calgary, Dan Riley de Saint-Jean, Irvine Barrow d'Halifax et George Van Roggen de Vancouver.

Cette liste est impressionnante et on comprend vite comment Pierre-Elliott Trudeau envisage de réformer le Sénat. Il a décidé qu'il valait beaucoup mieux faire payer aux contribuables le fonctionnement de son parti plutôt que de puiser dans son trésor de guerre. A une époque où le pays est en droit de demander au Parlement du Canada le meilleur de lui-même, le premier ministre transforme l'une des composantes de cette institution en machine du parti libéral. Il est bien triste de constater que le Sénat et les hommes qui y sont nommés en sont arrivés là. Nous sommes en droit d'attendre du Sénat autre chose que l'esprit partisan d'une coterie.

Mais si le Sénat doit devenir le siège du parti libéral, si ceux qui ont accepté d'en faire partie font passer les intérêts partisans avant ceux du pays, les Canadiens devraient sérieusement envisager...

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Je n'arrive pas à saisir le rapport entre l'article cité par le député et le bill à l'étude. Le député pourrait peut-être maintenant revenir à la question.

Assistance à l'agriculture

M. Towers: Madame l'Orateur, j'essaie de montrer que quelqu'un ou quelque organisation doit en porter la responsabilité. Il est bien connu que la machine libérale a pénétré jusqu'aux racines mêmes de notre société. Notre régime démocratique est miné, et diminué car ce genre de manœuvre et cette manipulation des fonds publics se poursuit sans qu'apparemment personne n'y trouve à redire. Pourquoi les contribuables, indépendamment de leur appartenance politique, devraient-ils financer le parti libéral fédéral d'une façon détournée, surtout lorsqu'on se souvient que son chef s'est décrit comme «un gros richard».

Nous savons que ceux qui touchent un revenu moyen paient plus d'impôts que tous les autres segments de notre société, mais bien peu de contribuables, quel que soit leur revenu, seraient d'accord avec la politique qui consiste à gaspiller l'argent du Trésor à mousser la publicité du parti libéral par l'entremise de ses propres représentants au Sénat. Ils se cachent derrière leur titre et les tentures de la chambre rouge—leur sanctuaire. Quel sanctuaire existe-t-il pour les partisans du parti libéral qui se sont laissé persuader...

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Je regrette de devoir interrompre le député de nouveau, mais je dois lui rappeler que nous sommes en train d'étudier la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Des voix: Bravo!

M. Towers: Je vous prie de m'excuser, madame l'Orateur, mais si vous aviez été au fauteuil au moment où le député de Qu'Appelle-Moose Mountain et le député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin) ont formulé leurs observations, vous sauriez que cette loi fait présentement l'objet d'une enquête. Nous estimons qu'il faudrait attendre que cette enquête se termine avant que la Chambre ait à débattre le bill à l'étude. Nous cherchons à découvrir actuellement qui est le responsable, qui a rendu cette enquête nécessaire? Ce sont ceux qui travaillent dans les Prairies, les surveillants, qui vont écopier. C'est une honte que nous ayons établi un régime démocratique qui permette leur mise en accusation. En même temps, des représentants de l'autre endroit font exactement la même chose, mais ils sont protégés parce qu'ils ont tous été nommés par la machine libérale. Voilà pourquoi nous avons un problème, madame l'Orateur. Pourquoi protéger un secteur de notre société alors qu'on permet à un autre de faire l'objet de poursuites?

● (1710)

Si les Canadiens n'exigent pas qu'on mette fin, et ce, immédiatement, à ce méfait manifeste au sein d'un secteur du Parlement, un jour viendra où ils le regretteront. Le gouvernement actuel est en train de détruire le régime démocratique. La Chambre haute devrait être purgée de tous ceux qui poursuivent des activités partisans en se disant législateurs.

Il ne faut pas soupçonner quelqu'un avant de pouvoir prouver sa culpabilité, mais il ne faut pas négliger le fait que bien des sénateurs ont accepté leur poste à l'autre endroit désireux d'exercer leurs fonctions légitimes, sans se mêler de recueillir des fonds ni faire de la propagande pour le parti libéral. Ces sénateurs sincères doivent se sentir frustrés et humiliés d'être mis dans le même sac que ceux dont le principal, sinon le seul but, est d'ordre politique. Ils reçoivent la même indemnité et ils travaillent sans aucun doute bien plus que les propagandistes libéraux actifs. Ce sont ces derniers qui ont engendré la situation que nous devons maintenant résoudre.